



Rn PAT

Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux



La dynamique PAT aujourd'hui

PATnorama n°1 – 28 janvier 2020

L'intervention

1. Une dynamique PAT bien enclenchée
2. Les grandes familles de PAT
3. De premiers enseignements

La version zéro du PATnorama n°1



Incomplète et perfectible, elle a été réalisée grâce à l'Observatoire national des Projets Alimentaires Territoriaux (OnPAT) mis en place dans le cadre du Réseau national des PAT (RnPAT).

La version définitive sera produite d'ici mai 2020 enrichie de ses annexes.

Le PATnorama n°2 clôturera en septembre la première analyse générique de la dynamique PAT.

L'Observatoire national des PAT (OnPAT)

4 composantes



1
Banque des PAT
Porter à connaissance : identification de tous les PAT en France par fiche validée et carte/traitements simples



2
PATnorama
Analyses : analyses globales et thématiques à partir d'entretiens approfondis pour 4 ensembles de PAT. Cartes et traitements complexes



3
EvalPAT
Evaluation :

- Evaluation du dispositif PAT
- Evaluation de l'impact du PAT sur le territoire



4
En direct de la recherche
Porter à connaissance et valorisation des travaux de recherche concernant les PAT



L'échantillon PATnorama
74 PAT au 28 janvier 2020

60 enquêtés
56 traités



I – Une dynamique PAT bien enclenchée

Le dispositif PAT

Un amendement EELV à la Loi Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt



« Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable (...) peuvent prendre la forme de **projets alimentaires territoriaux**. Ces derniers visent à **rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs** et à **développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation**. » Code rural et de la pêche maritime, Livre préliminaire, Art. L1-III et Art. 111-2-2)

Le cadre de référence commun

Ordre de mission

	
Direction générale de l'alimentation Service de l'alimentation Sous-direction de la politique de l'alimentation Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation 251 rue de Vaugouard 75 732 PARIS CEDEX 13 01 4955 4955	Instruction du Gouvernement DGAL/SIPAL/2017-204 000012017
N° NOR: MRGB1709798C	
Date de mise en application: Immédiate Diffusion: Tout public	
Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction. Nombres d'annexes: 0	
Objet: Dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.	
Destinataires d'exécution:	
Préfets de région Préfets de département: pour information	
Résumé: Cette circulaire a pour objet de définir le dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, introduits par les articles 3-III et 30 de la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.	
Textes de référence: Articles L. 6-III et L.111-2-2 du code rural et de la pêche maritime Instruction technique DGAL/SIPAL/2016-150 du 25/02/2016: Mise en œuvre par les DRASA/DAAF de la politique publique de l'alimentation sur la période 2016-2017.	

L'instruction précise la définition par 12 critères :

- 6 de ces 12 critères précisent les objectifs et le champ d'intervention du PAT,
- 3 critères précisent le contenu du PAT
- 3 critères précisent le processus d'élaboration

Une reconnaissance du PAT par le MAA :
27 actuellement



Le PAT et les priorités des 2 derniers PN



PNA 2 – 2014 à 2018



PNA 3 – 2019 à 2023



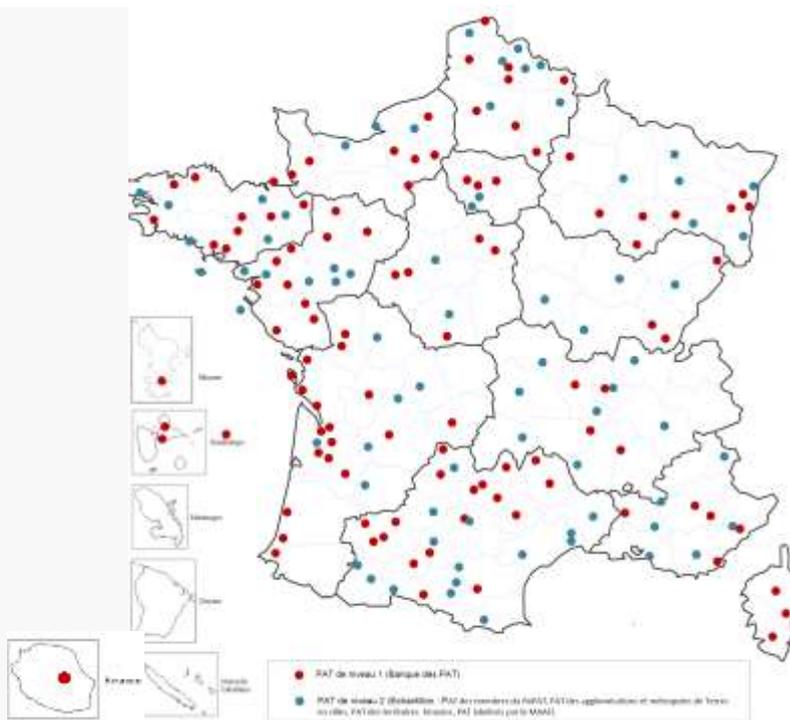
La définition de l'OnPAT

L'OnPAT appelle PAT tout projet conforme à l'esprit de la LAAF dont le porteur a revendiqué publiquement l'appellation PAT.

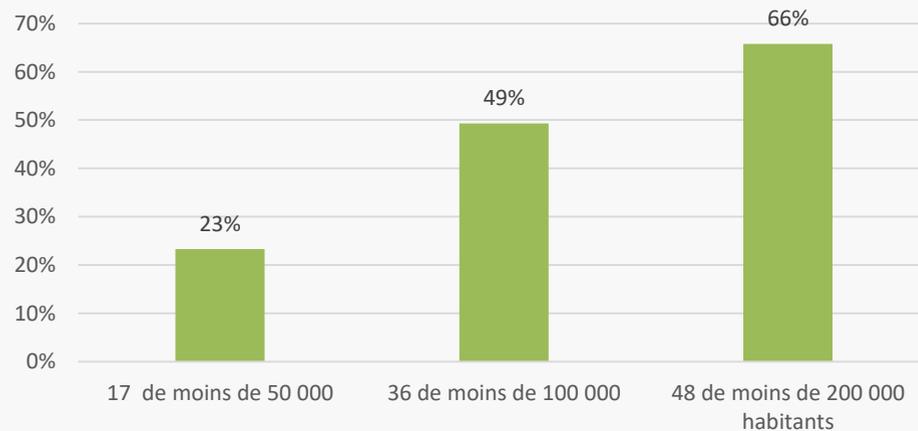
*Stratégie
ou
PAT ?*



Aujourd'hui, plus de 173 PAT



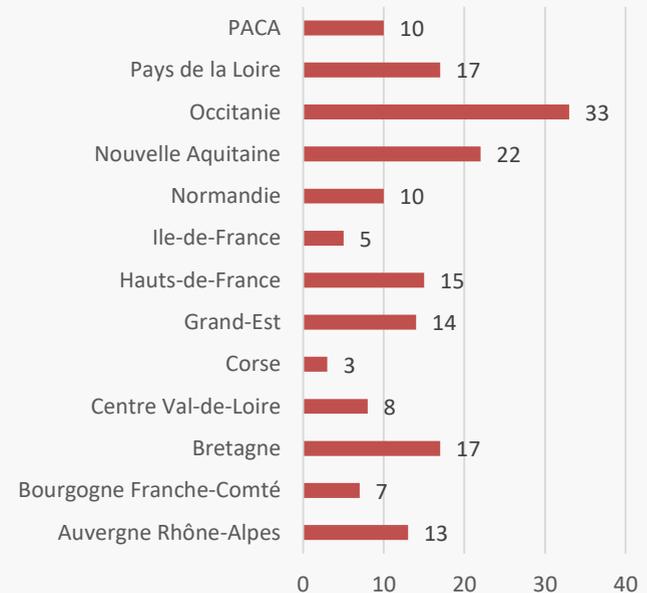
Les PAT de l'échantillon PATnorama de moins de 200 000 habitants



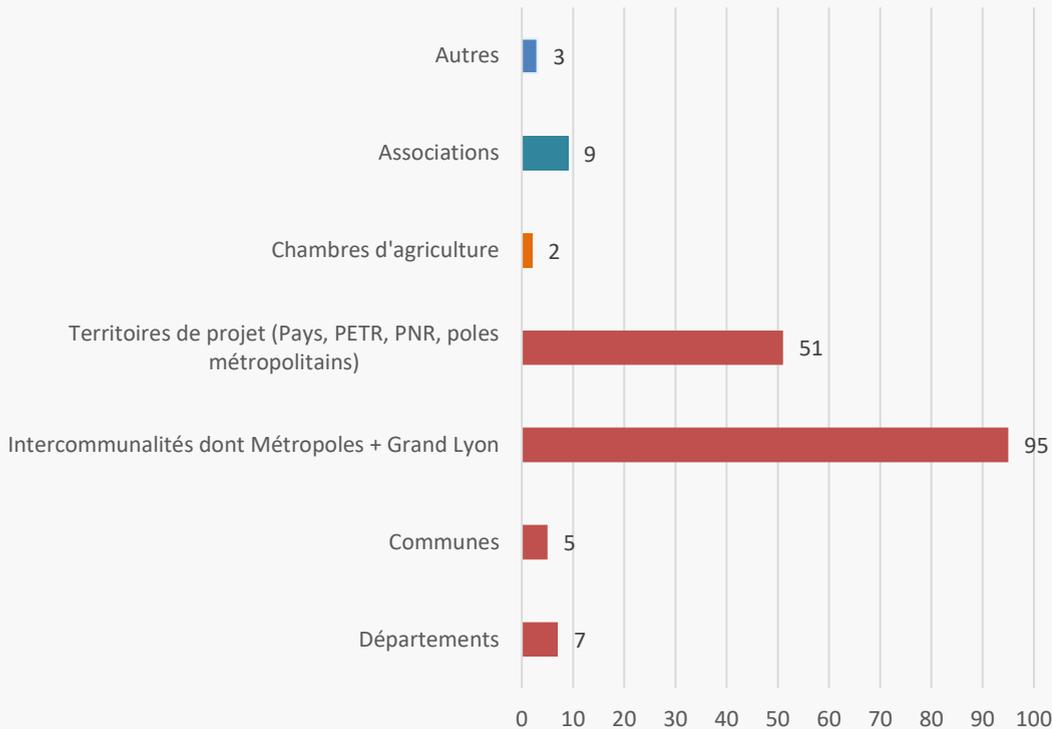
Une diffusion large mais hétérogène



Nombre de PAT par Région



Les grandes catégories de porteurs de PAT



Collectivités locales et territoires de projet portent 84% des PAT.

4 % des PAT sont portés par un département et 5,2% par des associations.



2 – Les grandes familles de PAT

Deux grandes familles

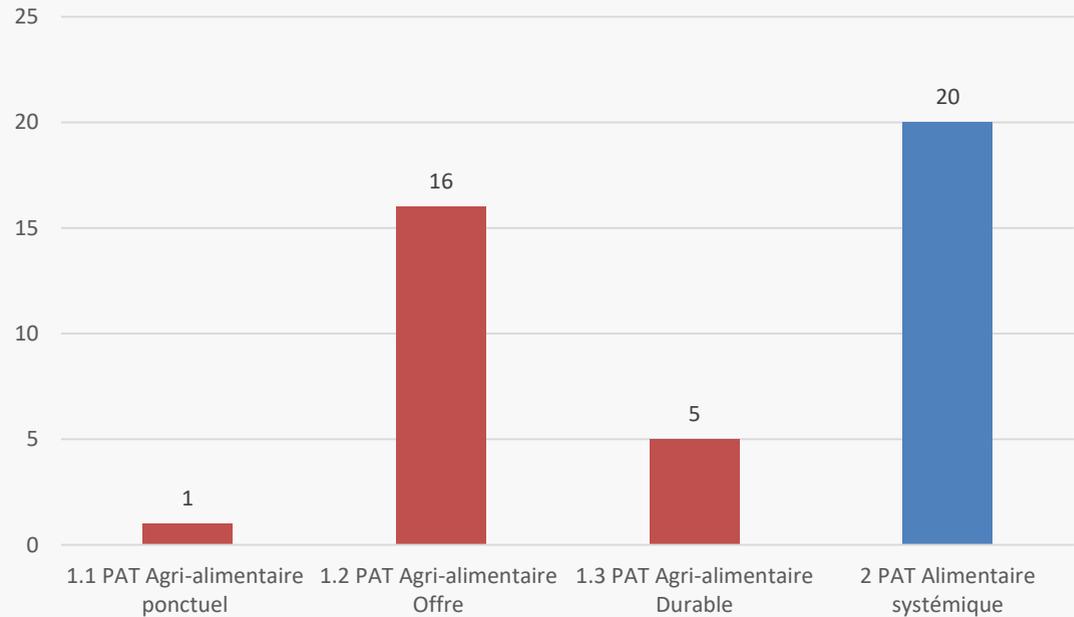


- La famille des PAT agri-alimentaires
 - PAT agri-alimentaire ponctuel
 - PAT agri-alimentaire Offre
 - PAT agri-alimentaire Transition

- La famille des PAT alimentaires systémiques

Six champs/enjeux et 5 fonctions (*production, transformation, distribution, consommation, recyclage*)

Les grands types de PAT



**PAT Agri-
alimentaire
ponctuel**

*Entrée par l'agriculture
(côté du producteur)*

*Action exclusive :
approvisionnement de
la restauration collective*



**PAT Agri-
alimentaire Offre**

*Entrée par l'agriculture (côté
du producteur) mais on
déroule le fil*

Actions principales :

*Economie :
approvisionnement de la
restauration collective,
développement de l'offre,
légumerie ...*

*Environnement : lutte
contre le gaspillage
alimentaire*

Education à l'alimentation

**PAT Agri-
alimentaire
Transition**

*Entrée par l'agriculture bio
(côté du producteur)*

Actions principales :

*Régie agricole, PLU
Approvisionnement
cantine en produits Bio à
100%*

Lutte contre gaspillage

*Observatoire de la
restauration durable*

*Maison d'éducation à
l'alimentation durable*

**PAT Alimentaire
systémique**

*Entrée par différents champs
(côté du mangeur), de plus
en plus à partir du social*

*Domaines d'actions
principaux :*

*Accessibilité à tous et
Nutrition Santé*

Economie alimentaire

Environnement

Le PAT Agri-alimentaire Offre



« Très vite nous avons pensé la restauration collective. Nous avons souhaité entrer par ce champ en abordant de façon conjointe toutes les autres questions : foncier, installation, transformation, circuits courts, etc. »

D. Bertholy

- ✓ Restauration collective
- ✓ Développement de l'offre agricole
- ✓ Légumerie

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Education à l'alimentation



Le PAT alimentaire systémique de la métropole lilloise

Contribuer au bien-être alimentaire des habitants et des visiteurs dans une métropole lilloise bien dans son assiette

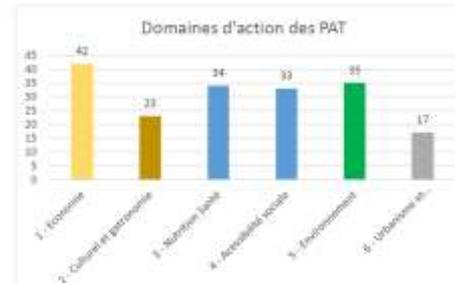
Obj 1 – Contribuer au bien-être alimentaire des habitants et des visiteurs

Obj 2 – Développer une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain et respectueuse de son écosystème

Obj 3 – Co-construire une Métropole alimentaire durable, conviviale et solidaire

Obj 4 - Faire de chacun l'acteur du Projet Alimentaire Territorial

Les actions des PAT



Domaines d'actions	Economie alimentaire	Culturel et Gastronomie	Nutrition Santé et Accessibilité sociale	Environnement	Urbanisme et aménagement
<i>Sous - Domaines principaux</i>	<p>L'installation et le renouvellement des générations</p> <p>La restauration collective</p> <p>La diversification et le renouvellement des débouchés</p> <p>La promotion des produits</p> <p>L'équipement et la logistique</p>	<p>Promotion touristique de la gastronomie</p> <p>Valorisation du patrimoine alimentaire souvent associé au paysage</p> <p>Organisation d'évènements</p> <p>Création artistique</p>	<p>Education à l'alimentation</p> <p>Actions en direction des enfants, jeunes, seniors, publics précarisés, publics peu mobiles</p> <p>L'insertion</p> <p>L'économie sociale et solidaire</p> <p>Les jardins et l'agriculture urbaine</p>	<p>Pratiques biologiques et agro-écologiques</p> <p>Protection de l'eau</p> <p>Changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre (logistique)</p> <p>Réduction du gaspillage</p>	<p>Planification alimentaire</p> <p>Recréation de micro ceintures vertes</p> <p>Gestion concertée des espaces (ZAP et PAEN)</p> <p>Résorption des « déserts alimentaires » ruraux</p> <p>+ Protection du foncier et bâtiments agricoles</p>
<i>Sous - Domaines secondaires</i>	<p>Emploi agricole ou agro-alimentaire</p> <p>Transformation industrielle</p> <p>Commerce</p> <p>Contractualisation partage</p> <p>Valeur Ajoutée</p>		<p>La responsabilité des consommateurs</p> <p>La traçabilité et le « sourcing »</p> <p>Qualité : pratiques agricoles et acteurs de la transformation</p> <p>Economie de la santé</p>	<p>Bien-être animal</p> <p>Responsabilisation des acteurs.</p>	

Une « gouvernance » corrélée au type de PAT

2 temps : élaboration et mise en œuvre

- Une gouvernance d'élus : 41% des PAT
- Une gouvernance agri-alimentaire pour 29% (21% fermée et 8% ouverte)
- Une gouvernance multi-acteurs pour 31 %



- Encore assez classique : entre discours et pratiques
- Tendance à plus de participation
- 10 PAT recherchent à impliquer leurs habitants

VILLE CAPITALE MONDIALE DU DESIGN - MAISON VILLE COLLABORATIVE - DOSSIER DE PRESSE - 20/01/20

VILLE COLLABORATIVE

DESIGN D'UN QUOTIDIEN HAUTES
QUALITÉS DÉMOCRATIQUES

Les expertises mobilisées

Au temps de l'élaboration du PAT et de l'enrichissement des démarches

- 30 porteurs de PAT dont 7 ruraux sur les 56 PAT enquêtés ont mobilisé une expertise extérieure.
- Plusieurs chambres d'agriculture, agences d'urbanisme et organismes de recherche apportent leur expertise.
- Mais ce sont surtout des consultants qui accompagnent les porteurs de PAT. Ils interviennent généralement seul ou en consortium pour deux missions complémentaires : l'animation de l'élaboration du PAT et le diagnostic des enjeux.
 - Les inégalités habituelles en matière d'ingénierie territoriale
- Pour plusieurs PAT, la stratégie (ou plutôt énoncé d'orientations) et la définition du programme d'actions sont réalisés dans le même temps.
- Pour quelques-uns mêmes, la définition de « plans » d'actions et la mise en œuvre sont simultanés.



3 – De premiers enseignements

Le PAT favorise la transversalité et l'intersectorialité des politiques

Les facteurs facilitants :

- La plasticité du dispositif,
- les injonctions en faveur du développement durable
- les axes du Programme National pour l'Alimentation
- La veille de l'Etat en région

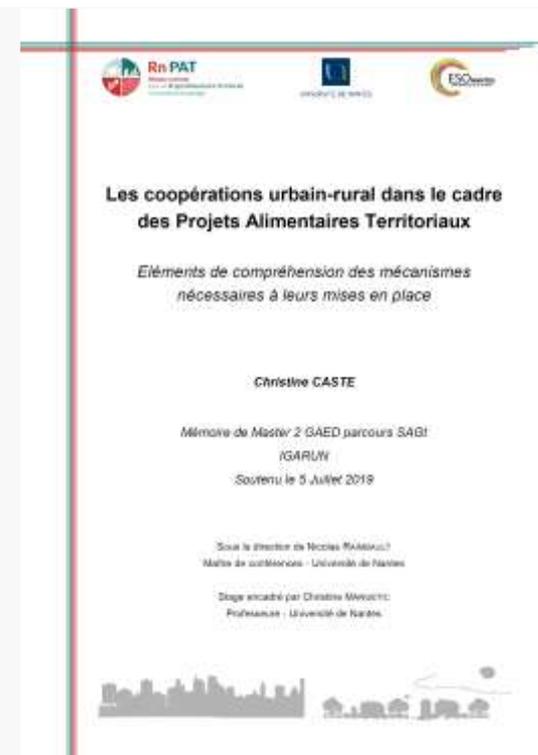
Les articulations recherchées : PAT, PCAET, CLS, et autres plans déchets mais aussi SCoT, PLUi voire SRADDET. Mais aussi contrats de bassin, opération PRSE, projet Leader, contrats de ruralité ou de réciprocité, contrats territoriaux régionaux ou départementaux, mesures Feader... La principale articulation concerne PAT et PCEAT

La qualité de l'articulation dépend souvent de la qualité de la coopération transversale entre élus et ente techniciens de l'institution porteuse. Mais elle est aussi fonction du temps et des moyens dédiés.

➤ **Attention à la standardisation**

Le PAT développe la coopération entre territoires

1. Coopération *infra territoriale*
2. Coopération *de proximité*
3. Coopération *entre territoires éloignés*



Le PAT « joue » dans le contexte de la décentralisation française



Projet Micaal

4 grands types de postures des Régions

Des départements qui tirent leur épingle du jeu

Des collectivités locales plus ou moins assurées

Des territoires de projet interpelés

Le rôle normatif de l'Etat

- Des entrées contradictoires sur la question alimentaire ?



Et d'un manque de moyens dédiés



« On est en train d'associer vraiment les acteurs au portage. Mais, c'est de l'hybridation en permanence. 6 mois plus un an, plus 2 ans, plus 6 mois, avec la DRAAF, avec une Fondation privée... Je ne sais pas jusqu'à quand. Cela devrait peut-être être toujours comme cela.

Mais, un jongleur, à un moment donné, il pose ses balles, pour respirer un petit peu, parce que, sinon, il ne peut plus continuer à jongler. » Un jongleur, porteur de PAT





En guise de conclusion

Quelle finalité pour les PAT ?

Fil de l'eau, dualité, alternative ou hybridation ?





Merci de votre attention